

Commune de PEYRE EN AUBRAC

Budgets annexes lotissements : note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note concerne uniquement les budgets prévus en 2026 des lotissements communaux :

- BOIS GRAND situé à Aumont,
- LE DEVES situé à Javols,
- LA PIGNEDE rebaptisé LA CHAPELLE situé à La Chaze,
- BOIS NALT situé à Ste Colombe.

Les budgets primitifs 2026 ont été votés le 23 avril 2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au service administratif de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat présenté en commission finances le 16 avril 2026. Le budget primitif a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

II. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL BOIS GRAND

Le budget annexe Lotissement communal Bois Grand individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l'aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d'opération.
- D'une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
- De la mise en œuvre d'une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains.

Section de fonctionnement :

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	29 470,48
011	Charges à caractère général	10 000
042	Section à section	32 791,42
65	Autres charges de gestion courante	21 066,86
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		93 328,76

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	70 450,76
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	22 868
75	Autres produits de gestion courante	10
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		93 328,76

Section d'investissement :

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026

Date de reception de l'AR: 04/05/2026

048-200064731-DE_2026_0065-DE

A G E D I

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	M
040	Section à section	70 450,76
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		70 450,76

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	37 659,34
040	Section à section	32 791,42
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		70 450,76

III. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE JAVOLS LE DEVES

Le budget annexe Lotissement communal Le Deves situé à Javols individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l'aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d'opération.
 - D'une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
 - De la mise en œuvre d'une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains.
- La section de fonctionnement a été votée en suréquilibre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	47 550,33
65	Autres charges de gestion courante	31 755,89
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		79 306,22

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	38 254,55
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	41 041,67
75	Autres produits de gestion courante	10
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		79 306,22

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	47 550,33
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		47 550,33

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	47 550,33
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		47 550,33

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026

Date de reception de l'AR: 04/05/2026

048-200064731-DE_2026_0065-DE

A G E D I

IV. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA PIGNEDE

Le budget annexe Lotissement communal LA PIGNEDE situé à proximité du lieu-dit Lasbros, commune déléguée de La Chaze, a été rebaptisé LA CHAPELLE. Il individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l'aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d'opération.
- D'une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
- De la mise en œuvre d'une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	191 467,03
65	Autres charges de gestion courante	12,4
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		191 479,43

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	21 199,99
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	170 269,44
75	Autres produits de gestion courante	10
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		191 479,43

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	191 467,03
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		191 467,03

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	191 467,03
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		191 467,03

V. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BOIS NALT

Le budget annexe Lotissement communal BOIS NALT situé commune déléguée de Ste Colombe, a été rebaptisé. Il individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l'aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d'opération.
- D'une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
- De la mise en œuvre d'une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026

Date de reception de l'AR: 04/05/2026

048-200064731-DE_2026_0065-DE

A G E D I

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caract	
023	Virement à la section d'investissement	61 843,76
65	Autres charges de gestion courante	10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		121 853,76

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
043	Intérieur de la section	60 000
75	Autres produits de gestion courante	61 853,76
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		121 853,76

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	1 843,76
040	Section à section	60 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		61 843,76

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	61 843,76
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		61 843,76

Fait à Peyre en Aubrac :

Le Maire,
ASTRUC Alain